

## SUITE DEGRADATION AMENDE NON RECUE

Par **bernardetmarie12**, le **15/05/2009** à **22:48**

Un ami invalide a détérioré un essuie glace d'une voiture stationnée sur un parking handicapé. Convoqué par la police il s'est engagé à verser le montant de la réparation. Cette affaire remonte à un an.

Que faire ?

Attendre ?

Merci